

Permettre une insertion professionnelle et sociale des jeunes, prioritairement sans qualification, afin de les conduire à l'acquisition d'un premier niveau de qualification.

Avec pour objectifs généraux de :

- Faire bénéficier à chaque jeune d'une pédagogie individualisée sur la base d'un positionnement à l'entrée en formation et la contractualisation du parcours de formation.
- Faire émerger et construire un ou plusieurs projets professionnels.
- Consolider les savoirs de base.
- Valoriser les compétences par des pratiques pédagogiques innovantes (APC, développement et validation des soft skills, participation à des projets pédagogiques...).
- Découvrir le monde de l'entreprise et la réalité des besoins de celle-ci par l'alternance et permettre un apprentissage en situation de travail.
- Faciliter l'insertion sociale et citoyenne.
- Trouver une solution en terme d'insertion professionnelle par l'accès direct à l'emploi ou l'entrée en formation qualifiante (CDI, CDD, Intérim, Service civique, contrat d'apprentissage, CAP, Bac pro, Titre Professionnel...).

Avec pour objectifs opérationnels

Afin de permettre à chaque stagiaire de développer ses compétences et d'être acteur de son parcours professionnel, les objectifs d'un parcours E2C visent le développement :

- Des compétences transversales :
 - Dans le cadre d'un parcours personnalisé / d'une pédagogie individualisée sur la base du positionnement réalisé en phase d'intégration et la contractualisation du parcours de formation, évaluer et attester les compétences développées et acquises par le stagiaire afin qu'elles soient reconnues lors d'une suite de parcours.
- Des compétences professionnelles :
 - Définition d'un projet professionnel : faire émerger un ou plusieurs projets professionnels en s'appuyant sur des bases consolidées, un développement des compétences des stagiaires et des découvertes professionnelles.
 - Mise en œuvre d'une alternance en entreprise pour améliorer la connaissance des secteurs professionnels par la mise en pratique des connaissances théoriques et faciliter l'adaptation du stagiaire au monde professionnel.

Faire émerger un projet professionnel en s'appuyant sur des bases consolidées

- Pour aller à l'encontre des pédagogies auxquelles les stagiaires ont été confrontés pendant leur parcours scolaire, en début de parcours, l'apprentissage des savoirs de base est orienté vers ses centres d'intérêt.
- Plus le projet professionnel se précise, plus ces apprentissages sont en lien avec le métier visé.
- La consolidation des savoirs de base (**renforts à visée professionnelle**) vise principalement :
 - L'acquisition des savoirs fondamentaux (Français, Mathématiques, Numérique...).
 - Les savoirs être : respect des horaires, comportement, tenue appropriée...
 - Les compétences comportementales (soft skills) et psychosociales :
 - Les soft skills regroupent les aptitudes comportementales et relationnelles mobilisables en contexte professionnel, renforçant l'adaptabilité, la collaboration et la performance individuelle (communication, esprit d'équipe, autonomie, organisation, adaptation...).
 - Les compétences psychosociales, quant à elles, englobent des capacités cognitives et émotionnelles permettant à l'individu de faire face aux exigences et aux défis du quotidien, favorisant ainsi son bien-être et sa résilience.
- L'approche par compétence (APC) renforce la démarche pédagogique de l'Ecole et s'appuie sur l'apprentissage par l'activité et la valorisation des acquis développés tout le long du parcours.
- Elle s'appuie sur le référentiel des E2C qui identifie 9 domaines de compétences afin de permettre aux stagiaires d'accéder à un premier niveau de qualification ou à une formation qualifiante.

Faire émerger un projet professionnel en s'appuyant sur des découvertes professionnelles

- Les découvertes métiers peuvent se faire par des présentations métiers organisées avec des entreprises, par le biais de stage en entreprise, par des visites de CFA ou organismes de formation mais également par des visites de plateaux techniques.

Faire émerger un projet professionnel en s'appuyant sur une alternance renforcée

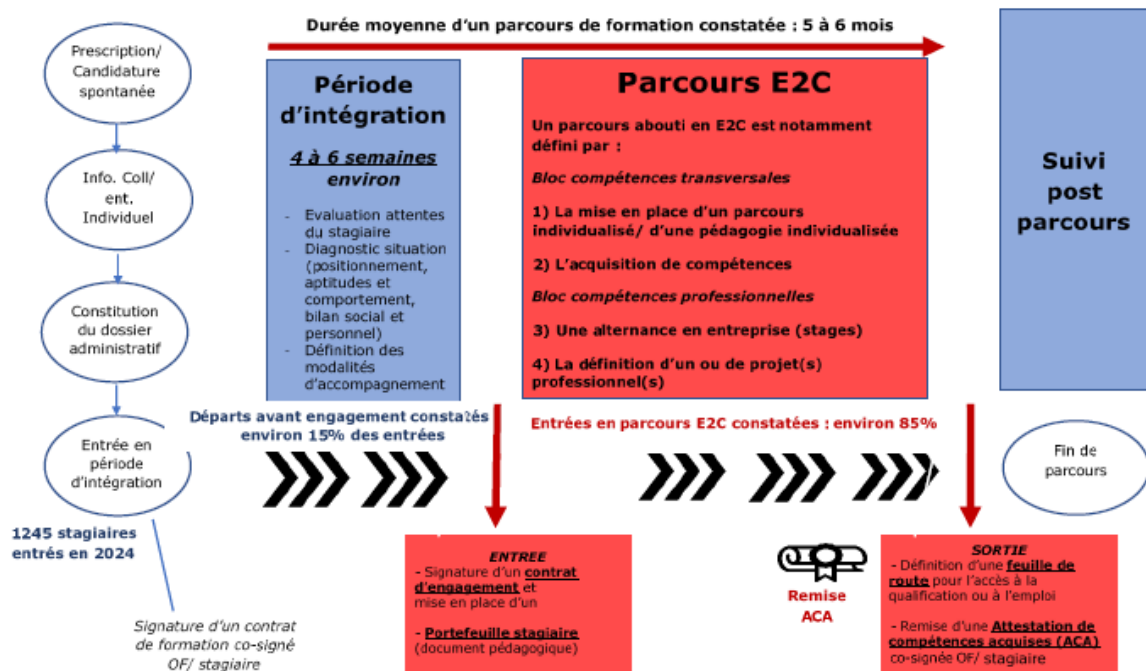
- L'entreprise est au cœur des apprentissages.
- La formation en centre s'élabore en lien avec les retours d'expériences des stages en entreprise dans la perspective de confronter le stagiaire aux réalités du monde économique.

Un portefeuille stagiaire numérique et évolutif tout au long de la formation

- Le portefeuille stagiaire numérique permet au stagiaire et aux formateurs de suivre la progression tout au long de la formation. Il est basé sur une analyse de l'expérience et sur un objectif d'acquisition de nouvelles compétences. Il offre ainsi une visibilité sur les compétences acquises et celles que doit acquérir le stagiaire durant son parcours pour atteindre son objectif professionnel.
- Les prérequis indiqués dans le portefeuille stagiaire répondent notamment aux exigences nécessaires pour intégrer une formation qualifiante ou un emploi, selon le projet du stagiaire.
- Le portefeuille stagiaire, synthétisé partiellement au travers de la Synthèse de Parcours est remis au stagiaire à l'issue de la formation.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Descriptif du dispositif



Le programme E2C se compose de 5 étapes :

- Diagnostic et phase d'intégration (contrat de formation & **contrat d'engagement**) pour une durée de 5 semaines
- Elaboration et définition du projet professionnel et développement des compétences
- Confirmation du projet professionnel et acquisitions des gestes professionnels
- Préparation à la solution professionnelle (emploi ou formation qualifiante) / **Feuille de route – Plan d'action**
- Suivi et accompagnement post-parcours (jusqu'à 1 an après la sortie)

MODALITES PÉDAGOGIQUES, DURÉE ET INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

- Chaque stagiaire bénéficie d'un parcours de formation personnalisé, il avance à son rythme avec un unique formateur-référent dédié.
- L'individualisation s'applique à toutes les phases de l'action de formation (aussi bien en centre qu'en entreprise) en concertation permanente avec le stagiaire et en lien systématique avec le prescripteur/accompagnateur si nécessaire.
- En fonction des besoins, des acquis et du rythme d'apprentissage de chaque stagiaire, l'organisation pédagogique permet une individualisation qui touche :
 - Les modules eux-mêmes, leur durée, contenu...
 - Les modalités pédagogiques (présentiel, FAD accompagnée, autoformation...)
 - Les moyens pédagogiques et matériels
 - La prise en compte de la levée des freins annexes...
- Néanmoins, cette individualisation ne fait pas renoncer aux effets positifs de la dynamique de groupe, la dimension collective reste importante pour la mise en confiance et la réussite des stagiaires

Durée du parcours

- La durée du parcours est définie et individualisée en fonction des besoins de chaque stagiaire et de ses projets professionnels sans excéder 12 mois.
- Le parcours moyen proposé dure environ 6 mois et intègre au moins 1/3 du parcours en entreprise (560 heures en centre de formation et 280 heures en entreprise).
- Base hebdomadaire de travail est de 35 heures.

ATTESTATION DE COMPÉTENCES ACQUISES (ACA)

Une attestation de compétences acquises (aca) est délivrée en fin de parcours

L'E2C ne délivre pas de diplôme mais accrédite des compétences. Ainsi, les compétences développées et acquises par chacun des stagiaires tout au long du parcours, aussi bien pendant les phases en centre de formation qu'en entreprises sont valorisées par le biais d'une attestation de compétences acquises, remise à chaque participant à l'issue de son parcours.

Un bilan du parcours de formation du stagiaire, effectué individuellement avec son formateur-référent dédié, est également formalisé pour constituer une feuille de route d'accompagnement à la sortie, avec un plan d'action, pour l'accès à la pré-qualification, la qualification ou à l'emploi.